

2011/3678 - Plan climat-énergie territorial de la Ville de Lyon - Imputation budgétaire (Direction de la Construction) (BMO du 27/06/2011, p. 1502)

Rapporteur : Mme ROY Mireille

Mme ROY Mireille, rapporteur : Monsieur le Maire, je voulais parler un peu de ce dossier puisqu'il propose d'adopter le cadre budgétaire correspondant aux dépenses de fonctionnement liées au bilan Carbone, soit 40.000 € pour 2011 et 75.000 € pour 2012. Je tenais à vous faire part des avancées du prestataire, Altern Consult Objectif Carbone, dans la réalisation du diagnostic des émissions de gaz à effets de serre de la Ville de Lyon, limité à sa fonctionnalité patrimoine et service.

La première étape a été une conférence de sensibilisation des acteurs et d'explication de la démarche Bilan Carbone proposée par l'ADEM auprès des élus et des services. Je salue ici la très bonne représentativité des différentes directions, nous sommes aujourd'hui dans la collecte des données qui représentent un travail supplémentaire pour les services qui font preuve d'une très forte implication et d'une grande mobilisation. Je les en remercie.

Lorsque les résultats seront analysés, nous serons alors accompagnés pour bâtir un plan d'action opérationnelle. Je vous remercie de voter cette délibération.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)